

## COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 3 juillet 2014

# Un bateau sur mesure pour CGN-Mobilité !

**Le jeudi 3 juillet 2014, la CGN a remis en service le « Ville-de-Genève ». Afin de l'adapter au transport de passagers CGN-Mobilité, alors qu'il était à l'origine un bateau touristique, il a connu 8 mois de transformation. Muni de nombreuses places assises et d'une nouvelle offre de petite restauration, il répond aux besoins actuels des passagers. Affecté sur la ligne N2 Lausanne-Thonon, il renforce une course qui a connu une hausse constante de fréquentation depuis son lancement en décembre 2008.**

Les festivités pour la remise en service du « Ville-de-Genève » ont débuté très tôt le 3 juillet 2014. Dès 5h00 du matin, les usagers français de la ligne N2 Thonon-Lausanne ont pu le découvrir en partageant un café-croissant avec les représentants de la CGN et Monsieur Denais, Maire de Thonon et administrateur du Groupe CGN SA.

A 8h30, le bateau a quitté Thonon pour rejoindre le chantier naval de la CGN pour sa présentation aux officiels et aux médias prévue à 10h. Dans son intervention, Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, a notamment relevé que « les trois missions de la CGN – transport public, offre touristique et préservation du patrimoine – revêtent une importance fondamentale pour l'espace lémanique. En assurant la desserte sur le lac, la Compagnie contribue à la cohésion régionale de manière décisive et permet de précieux échanges. »

La rénovation du « Ville-de-Genève » n'aurait d'ailleurs jamais pu être réalisée sans le soutien des cantons de Vaud, de Genève et du Valais, qui ont contribué financièrement à hauteur de CHF 4,5 millions à la réalisation de ce projet. Les modifications apportées au projet en vue de l'adapter aux besoins actuels (dispositions intérieures, nouvelles technologies, motorisation améliorée) ont nécessité un complément d'investissement de CHF 800'000, assumé par la CGN sur son budget 2014.

## Un « Ville-de-Genève » tout confort pour la N2

Le nouveau « Ville-de-Genève » permet désormais d'accueillir 327 passagers en places assises, et 560 personnes au maximum. Il est équipé des dernières technologies afin de répondre aux attentes actuelles. Il sera affecté à la ligne N2 Lausanne-Thonon en alternance avec le « Général-Guisan ».

LakeGourmet, restaurateur à bord, profite également de cette remise en service pour lancer sa nouvelle offre de petite restauration sur les lignes N1 et N2 de CGN-Mobilité.

## Suite des festivités

La présentation du bateau « Ville-de-Genève » au grand public aura lieu le dimanche 6 juillet. Durant cette journée, des tarifs promotionnels seront proposés : adultes CHF 10.- (ou € 8.70) ; enfants jusqu'à 16 ans CHF 5.- (ou € 4.40). Ils seront disponibles à bord du « Ville-de-Genève », aux caisses CGN à Ouchy et à Thonon, et un guichet mobile sera installé à Ouchy entre 11h00 et 17h30 sur le quai 1. Pour marquer l'événement, des ballons seront distribués aux enfants sur les quais ce jour-là.



## **Des lignes CGN-Mobilité très fréquentées**

Ces dernières années, la CGN est devenue un acteur majeur de la mobilité dans l'arc lémanique. Avec son offre de transport public lacustre, CGN-Mobilité accueille quotidiennement plus de 2000 passagers pendulaires, ce qui représente 57% du chiffre d'affaires du transport régulier.

Tout comme les lignes N1 (Lausanne-Evian) et N4 (Nyon-Chens), la ligne N2 (Lausanne-Thonon) connaît une hausse de fréquentation constante. Depuis son lancement en décembre 2008, la croissance du nombre de passagers empruntant le bateau avant 9h (pendulaires) a été en moyenne sur les 4 dernières années (2009-2013) de 28%, même si un tassement se fait sentir depuis le début de l'année avec une courbe en léger recul (-3,16%).

## **Les autorités suisses et françaises préparent l'avenir**

La question des lignes de transports transfrontalières de la CGN fait l'objet d'intenses échanges entre le canton de Vaud et le Département de Haute-Savoie. Après une première rencontre en août 2013, un groupe de travail technique franco-suisse a été créé. Une étude sera disponible d'ici la fin de l'année 2014. Elle devra établir un inventaire de la croissance attendue des besoins des usagers et des investissements nécessaires en matière de transports (bateaux, P+R, etc.) et un modèle de financement de l'offre de services de transports lacustres de voyageurs.

---

**Service presse : +41 21 614 62 13 - [presse@cgn.ch](mailto:presse@cgn.ch)**